



# HEBDO



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Vendredi 14 Juin 2024  
Salle des fêtes de FENIOUX

### ORDRE DU JOUR

- 18 h 15** Enregistrement des mandats  
Mot d'accueil du Président du District
- 19 h 00** **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**
- 01 🗣️ Intervention du Président
- 02 🗣️ Mot de Monsieur le Maire de Fenioux et du Président du club de Plaine Gâtine.
- 03 🗣️ Election du Comité Directeur
- 04 🗣️ Approbation des Procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2023 à Champdeniers et du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Financière, du 17 Novembre 2023 à Breuil Chaussée.
- 05 🗣️ Etude des vœux présentés par les clubs et le District, puis vote.
- 06 🗣️ Approbation du rapport Moral et des rapports des Présidents de Commissions
- 07 🗣️ Proclamation des résultats des votes concernant les vœux
- 08 🗣️ Clôture de l'Assemblée Générale
- 09 🗣️ Proclamation des résultats des votes concernant l'Election du Comité Directeur
- 10 🗣️ Allocution du Candidat désigné à la tête de la liste élue majoritairement
- 11 🗣️ Allocution du Président du District
- 12 🗣️ Allocutions des personnalités présentes
- 13 🗣️ Clôture de l'Assemblée Générale et dislocation



### COORDONNÉES

Siège social et adresse postale :  
23, Rue Pied de Fond  
B.P. 18312  
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Mahaoudi Hakim  
Micheau Anthony  
Poirault Jean-Luc  
Laville Jean-Marc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>  
[district@foot79.fff.fr](mailto:district@foot79.fff.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi  
08 h 00 - 17 h 00

Le vendredi  
08 h 00 - 16 h 00

### REUNIONS MANIFESTATIONS

**Week-end du 18-19 Mai 2024**

Dernière journée  
des championnats séniors

**Lundi 20 Mai 2024**

Journée des supporters à Cherveux

### SOMMAIRE

Assemblée générale électorale	P 02
Commissions Sportive Litiges et Contentieux	P 08
Infos des clubs	P 16
Sécurité routière	P 23
Nos Partenaires	P 24



# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES

23, Rue de Pied-de-Fond - B.P. 18312 - 79043 NIORT Cedex 9

Téléphone : 05 49 79 18 52

Fax : 05 49 79 46 36 - Internet : <http://foot79.fff.fr> - e-mail : [district@foot79.fff.fr](mailto:district@foot79.fff.fr)



Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs



## CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

Niort, le 15 mai 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Elective du District de Football des Deux-Sèvres qui aura lieu le **vendredi 14 juin 2024 à 19 h 00** Salle des Fêtes de Fenioux.

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'ordre du jour,
- Une attestation de pouvoir (*à remplir en cas d'indisponibilité, afin de vous faire représenter par un licencié de votre club - impossibilité de donner son pouvoir à un licencié d'un autre club*)
- La liste des candidatures recevables,

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra, en outre, être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Un repas sera servi à l'issue de la réunion, merci de nous retourner le coupon-réponse ci-dessous dans les délais impartis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District  
Daniel GUIGNARD



# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES**

**VENDREDI 14 JUIN 2024 A FENIOUX**

**COUPON - REPONSE  
A RETOURNER AU DISTRICT DE FOOTBALL  
23, Rue de Pied de Fond - BP 18312 - 79043 NIORT CEDEX**

**POUR LE 30 MAI 2024**

Nom du club : .....

Assistera à l'Assemblée Générale (rayer la mention inutile)                      OUI                      NON

**Prix du repas : 7 €**

**Nombre de personnes qui prendront un repas après la réunion : 7 € X \_\_\_\_\_ =**

Merci d'accompagner ce coupon réponse du chèque correspondant au nombre de repas.

A : ..... Le : .....

**Signature :**

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE



**DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX - SEVRES**

**23, Rue de Pied-de-Fond - C.S. 18312 - 79043 NIORT Cedex 9**

☎ 05.49.79.18.52 📞 05.49.79.46.36 ✉ [district@foot79.fff.fr](mailto:district@foot79.fff.fr) 🌐 <http://foot79.fff.fr>



### ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

- 18 h 15** Enregistrement des mandats  
Mot d'accueil du Président du District
- 19 h 00** ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
- 01 ➤ Intervention du Président
  - 02 ➤ Mot de Monsieur le Maire de Fenioux et du Président du club de Plaine Gâtine.
  - 03 ➤ Election du Comité Directeur
  - 04 ➤ Approbation des Procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2023 à Champdeniers et du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Financière, du 17 Novembre 2023 à Breuil Chaussée.
  - 05 ➤ Etude des vœux présentés par les clubs et le District, puis vote.
  - 06 ➤ Approbation du rapport Moral et des rapports des Présidents de Commissions
  - 07 ➤ Proclamation des résultats des votes concernant les vœux
  - 08 ➤ Clôture de l'Assemblée Générale
  - 09 ➤ Proclamation des résultats des votes concernant l'Election du Comité Directeur
  - 10 ➤ Allocution du Candidat désigné à la tête de la liste élue majoritairement
  - 11 ➤ Allocution du Président du District
  - 12 ➤ Allocutions des personnalités présentes
  - 13 ➤ Clôture de l'Assemblée Générale et dislocation

Le Président du District  
Daniel GUIGNARD





# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE



## DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX - SEVRES

23, Rue de Pied-de-Fond - C.S. 18312 - 79043 NIORT Cedex 9

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.46.36 ✉ [district@foot79.fff.fr](mailto:district@foot79.fff.fr) 🌐 <http://foot79.fff.fr>



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES  
VENDREDI 14 Juin 2024 A FENIOUX

**FORMULAIRE A REMPLIR ET A PRESENTER SOUS FORMAT PAPIER  
A VOTRE ARRIVEE  
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**



ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

Président(e) du club \_\_\_\_\_

Serait dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale Elective du District.

POUVOIR

Représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame/Monsieur : \_\_\_\_\_

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale Elective du District

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2024

NOM ET SIGNATURE  
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB  
du Président qui donne le pouvoir

# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION  
DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2024

## LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	CLUB
<u>Président N°1</u>	ROUGER	ALAIN	ECHIRE ST GELAIS
<u>1<sup>er</sup> Vice-Président N°2</u>	BERTAUD	JEAN LUC	PAYS DE L'OUIN
<u>2<sup>ème</sup> Vice-Président N°3</u>	NOIRAUT	FABRICE	ST SAUVEUR
<u>Secrétaire Général N°4</u>	DECOUT	PASCAL	PAYS THENEZEEN
<u>Secrétaire Général adjoint N°5</u>	GILBERT	FRANCIS	AFP
<u>Trésorier N°6</u>	GRELLIER	JEAN MARIE	THOUARS FOOT 79
<u>Trésorier adjoint N°7</u>	THIBAUD	JEAN LUC	DISTRICT
<u>Arbitre N°8</u>	BONNET	FRANCK	FC3C
<u>Educateur N°9</u>	GLOMBARD	LUIGI	ECHIRE ST GELAIS
<u>Femme N°10</u>	MONTIGNE	SANDRA	PORTUGAIS PARTHENAY
<u>Médecin N°11</u>	ZACCHEO	EMMANUEL	DISTRICT
<u>Membre N°12</u>	SARRAZIN	CLAIRE	PAYS THENEZEEN
<u>Membre N°13</u>	MALEN	JEROME	FC BRESSUIRE

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION  
DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2024

Membre N°14	LECOMTE	ANGELIQUE	CLNC BRESSUIRE
Membre N°15	RAMBAUD	ALEXANDRE	L'ABSIE.LARG.MC
Membre N°16	LAMARQUE	DOMINIQUE	AFP
Membre N°17	MAZURIE	JAMES	PAYS NEO CRECHOIS
Membre N°18	GODET	JEAN PIERRE	INTERBOCAGE
Membre N°19	PETIT	JEAN JACQUES	VRERE
Membre N°20	MAGNAN	LAURENT	FC BOUTONNAIS
Membre N°21	LAROCHE	PIERRE	FC SUD GATINE

# COMMISSIONS

## SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

### Procès verbal n°40 - Réunion du 16 mai 2024

Président : **M. BAUDOUIN Gilles**

Vice-Président : **M. ROUGER Alain**

Secrétaire : **M. GODET Jean-Pierre**

Membre : **M. GAUVIN Francis**

Membres en consultation par voie électronique : **MM. PETIT Jean Jacques - PRUNIER Jacky**

#### MODALITÉS DE RECOURS

*Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.*

*Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.*

*Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.*

Les membres des commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ★ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
- ★ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ★ M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
- ★ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ★ M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
- ★ M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le procès-verbal n° 39 du 07 mai 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.



# COMMISSIONS

## SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

### RENCONTRES DU 08 MAI 2024

#### Match n° 28142577 Parthenay Viennay (4) – Lezay (2) en ¼ de finale de coupe des Réserves

Arbitre : BOUILLAUD Frédéric

##### Réserve d'avant-match du club de Lezay :

« Je soussigné(e) TRIBOT RICHARD licence n° 1119312647 Capitaine du club U.S. LEZAY formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club R.C. PARTHENAY VIENNAY, pour le motif suivant : des joueurs du club R.C. PARTHENAY VIENNAY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.»

**La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.**

##### Après vérification des feuilles de matchs constate :

1) Qu'aucun joueur n'a participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club.

2) Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Référence à l'article 18 « Qualification Licences » du règlement Compétitions Séniors du District des Deux Sèvres Saison 2023-2024. Référence à l'Article 26 des Règlements Généraux de la LFNA saison 2023-2024 – « Participation aux rencontres ».

Match de référence pour l'équipe 1 : FC Autize 1 - Parthenay Viennay RC 1 en coupe Nouvelle Aquitaine ¼ finale du 08/05/2024.

Match de référence pour l'équipe 2 : Parthenay Viennay Rc2 – Mauzé sur le Mignon US 1 en championnat Départemental 2 Poule Sud du 04/05 /2024.

Match de référence pour l'équipe 3 : Chantel.Courl.Chap2 - Parthenay Viennay RC 3 en championnat Départemental 3 Poule B du 05/05/2024.

**Par conséquent, déclare la réserve non fondée.**

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Parthenay Viennay RC 4 - Lezay US 2 : 3-1 et confirme Parthenay Viennay RC 4 qualifié pour la suite de la compétition.

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Lezay Us.

#### Match n° 27969868 Celles Verrines (4) – USA du Sauzéen (1) en séniors D5 Niveau 1 poule E

Arbitre : FERRE Raphaël

##### Réclamation d'après-match du club de USA du Sauzéen :

« Je soussigné, GRIFFAULTALEXANDRE, capitaine de l'USA du Sauzéen souhaitant porter réserve d'après match concernant la qualification de l'ensemble des joueurs de ES Celles Verrines. »

**La Commission déclare la Réclamation d'après match recevable en la forme.**

# COMMISSIONS

## SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

### Après vérification des feuilles de matchs constate :

1) Que trois joueurs : DOLBEAU Maxime, licence n° 1109317546 – MOREAU Martin licence n° 2545575214 et PELAUD Benjamin n° 2544504789 ont participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulés avec l'ensemble des équipes supérieures du club.

2) Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Référence à l'Article 26 des Règlements Généraux de la LFNA saison 2023-2024 – « Participation aux rencontres »

Match de référence pour l'équipe 1 : Ligugé 2 - Celles Verrines ES 1 en Championnat Régional R3 Poule C du **27/04/2024**.

Match de référence pour l'équipe 2 : Celles Verrines ES 2- Val de Boutonne 2 en championnat Départemental 3 Poule D du 07/05/2024.

Match de référence pour l'équipe 3 : Celles Verrines ES 3 – Exoudun 1 en championnat Départemental 4 Poule E du 05/05/2024.

### Par conséquent, déclare la réclamation d'après match non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Celles Verrine Es4 – Sauzéen USA 1 : 9-2

Les droits de réclamation d'après match ; soit 74 €, seront portés au débit du club Sauzéen USA.

### Match n° 28142576 Bessines ASPTT (2) – St Cerbouillé (3) en ¼ de finale de coupe des Réserves

Arbitre : CASTRO Manuel

### Réserves d'avant-match du club de Bessines ASPTT :

1/ « Je soussigné(e) BEAUCHAMP GREGOIRE licence n° 2544130018 Capitaine du club BESSINES ASPTT formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club ENT.S. ST CERBOUILLE, pour le motif suivant : des joueurs du club ENT.S. ST CERBOUILLE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

2/ « Je soussigné(e) BEAUCHAMP GREGOIRE licence n° 2544130018 Capitaine du club BESSINES ASPTT formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club ENT.S. ST CERBOUILLE, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club ENT.S. ST CERBOUILLE (5 dernières rencontres, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match). »

### La Commission déclare les réserves régulièrement confirmées, recevables en la forme.

### Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Qu'aucun joueur : n'a participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club.

2/ Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Référence à l'article 18 « Qualification Licences » du règlement Compétitions Séniors du District des Deux Sèvres Saison 2023-2024. Référence à l'Article 26 des Règlements Généraux de la LFNA saison 2023-2024 – « Participation aux rencontres ».

Match de référence pour l'équipe 1 : Pays Maixentais US 1- St Cerbouillé ES 1 en championnat Départemental 1 du 04/05/2024.

Match de référence pour l'équipe 2 : St Cerbouillé ES 2 – Brion Pres Thouet US 1 en championnat Départemental 3 Poule A du 05/05/2024.

# COMMISSIONS

## SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

**Par conséquent, déclare la réserve non fondée.**

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Bessines ASPTT 2-St Cerbouillé ES 3 : 0-1 et confirme St Cerbouillé ES 3 qualifié pour la suite de la compétition.

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Bessines ASPTT.

### WEEK-END DU 11-12 MAI 2024

#### Match n° 26342765 Gatifoot (1) – Airvo St Jouin (1) en séniors D1

Arbitre : BONNET Franck

#### **Réclamation d'après-match du club de Airvo St Jouin :**

« Je soussigné, JASMIN Quentin, entraîneur du FC Airvo Saint-Jouin, souhaite poser une réserve sur la participation/qualification des joueurs de Gatifoot pour le motif suivant : GATIFOOT ayant fait jouer 5 joueurs du niveau U18 R1 avec leur équipe première de niveau D1. Une Equipe ne peut, lors des 5 dernières rencontres de championnat, faire jouer plus de 3 joueurs ayant pris part à plus de 10 rencontres officielles cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club. Voici les joueurs concernés par notre réserve : - Luca Berthelot (n5) - Youssouf Fadiga (n6) - Clement Sorin (n10) - Jules Maury (n11) - Gaspard Pineault (n14) ».

**La Commission déclare la réclamation d'après match régulièrement confirmée, recevable en la forme.**

**La commission déclare la réclamation d'après match irrecevable sur le fond.**

Rappel : En championnat, il ne peut jamais exister de notion d'équipe supérieure ou inférieure entre une équipe de catégorie jeunes (U18-U19 Régionaux ou Départementaux) et une équipe de catégorie séniors (Régionale ou Départementale). Les notions d'équipes supérieures et inférieures n'existent qu'au sein de chacune des catégories.

Nota : En coupe départementale, les conditions sont autres. Se reporter au Règlement Compétitions Séniors du District Deux Sèvres saison 2023-2024 : Qualifications-Licences Art 18 Particularité.

Les droits de réclamation d'après match ; soit 74 €, seront portés au débit du club de Airvo St Jouin.

#### Match n°27969916 Clussais La Pommeraie (2) – FC Boutonnais (3) en séniors D5 Niveau 1 poule E

Arbitre : PENA BASTO Silvano

#### **Réserves d'avant-match du club de Clussais La Pommeraie :**

1I « Je soussigné(e) PRE SYLVAIN licence n° 2546135098 Capitaine du club ET.S. CLUSSAIS LA POMMERAIE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS, pour le motif suivant : des joueurs du club FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

2I « Je soussigné(e) PRE SYLVAIN licence n° 2546135098 Capitaine du club ET.S. CLUSSAIS LA POMMERAIE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS (5 dernières rencontres, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match). »

# COMMISSIONS

## SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

**La Commission déclare les réserves régulièrement confirmées, recevables en la forme.**

**Après vérification des feuilles de matchs constate :**

**1/** Qu'un joueur : LESUEUR Mathéo, licence n° 2546436024, a participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulés avec l'ensemble des équipes supérieures du club.

**2/** Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Référence à l'Article 26 des Règlements Généraux de la LFNA saison 2023-2024 – « Participation aux rencontres »

Match de référence pour l'équipe 1 : Brûlain ES 1 – Boutonnais FC 1 en championnat Départemental 2 Poule Sud du 12/05/2024.

Match de référence pour l'équipe 2 : Boutonnais FC 2 – Niort Souchéen SA 1 en championnat Départemental 3 Poule D du 04/05/2024.

**Par conséquent, déclare les réserves non fondées.**

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Clussais Pommeraie 2 – Boutonnais FC 3 : 2-3

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Clussais Pommeraie.

### Match n°27969914 Celles Verrines (4) – Limalonges (1) en séniors D5 Niveau 1 poule E

Arbitre : PAPOT Martin

**Réclamation d'après-match du club de Limalonges :**

« Nous avons constaté que plusieurs joueurs de leur équipe (le 4 : Esteban R, 13 : Sony, 9 : Alys D, 10 : Bastien M, 11 : Adem F, 13 : Sony N...) avaient joué en équipe supérieure le match juste avant... ».

**La Commission déclare la réclamation d'après match recevable en la forme.**

**Après vérification des feuilles de matchs constate :**

Référence à l'Article 26 des Règlements Généraux de la LFNA saison 2023-2024 – « Participation aux rencontres »

Match de référence pour l'équipe 1 : Ligugé 2 – Celles Verrines ES 1 en championnat régional R3 Poule C du 27/04/2024.

Match de référence pour l'équipe 2 : Celles Verrines ES 2 – Périgné AS 1 en championnat Départemental 3 Poule D du 11/05/2024.

Match de référence pour l'équipe 3 : Celles Verrines Es 3 – Exoudun 1 en championnat Départemental 4 Poule E du 05/05/2024

La commission constate que 5 joueurs de Celles Verrines ES 4 : ROUSSELEAU Esteban licence n°2546452912, MALLET Bastien licence n°1129339372, FRIGUI Adem licence n°9604225667, DORE Aly licence n°9604385772 et NEVEU Sony licence n°2545091203 figuraient sur la feuille du match citée ci-dessus et ont participé à la rencontre Celles Verrines ES 3 – Exoudun 1 en championnat Départemental 4 Poule E du 05/05/2024 alors que l'équipe de Celles Verrines ES 3 ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

**La Commission déclare la réclamation d'après match fondée et l'équipe de Celles Verrines ES 4 en infraction.**

**Par conséquent :** Donne match perdu par pénalité à l'équipe de Celles Verrines Es 4 avec 0 but et le retrait d'1 point sans en attribuer le gain à l'équipe de Limalonges 1 qui conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre soit 0 point et 4 buts

Les droits de Réclamation d'Après match ; soit 74 €, seront portés au débit du club de Celles Verrines ES.

# COMMISSIONS

## SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

### RENCONTRES DU 13 MAI 2024

#### Match n°28137737 AFP (1) – Echiré Ex-Tension Futsal (2) en ½ finale de la coupe de l'Amitié Futsal

Arbitre : BONNET Franck

#### Réserve d'avant-match du club d'AFP :

« Je soussigné(e), *GENDET THOMAS*, licence n°1172414865, Capitaine du club *ENTENTE SPORTIVE AIFFRES FORS PRAHECQ*, formule des réserves pour le motif suivant : *Joueur ayant participé à plus de 7 matchs en équipe supérieure.* »

**La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.**

#### Après vérification des feuilles de matchs constate :

Référence à l'article 13 « participation et qualification des joueurs » du règlement Coupe des Deux Sèvres et Coupe de l'Amitié FUTSAL du District des Deux Sèvres.

La commission constate que : un joueur, *LARGEAU Kyllian* licence n°1112450304 d'Echiré Ex-Tension Futsal 2 a participé à plus de 7 matchs (championnat et coupe) en équipe supérieure.

**Par conséquent**, la commission déclare la réserve d'avant match fondée, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Echiré Ex-Tension Futsal 2 et confirme AFP 1 qualifié pour la suite de la compétition.

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Echiré Ex-Tension Futsal.

### FORFAITS

#### Amende de 21 €

➤ Match n°27393685 Jardres (1) – Colombiers (1) en coupe du Poitou Féminines  
**Jardres 1er forfait.**

➤ Match n°27783005 SO Châtelleraut (1) – FC Les Gâtinaises (1) en u16-u18 F à 11 Poule A  
**FC Les Gâtinaises 1er forfait.**

➤ Match n°27739893 Echiré St Gelais (3) – Haut Val de Sèvre (1) en u13 D3 Poule D  
**Haut Val de Sèvre 1er forfait.**

➤ Match n°27781930 Ozon (1) – Nieul l'Espoir (1) en u14-u17 F Poule C  
**Nieul l'Espoir 1er forfait.**

#### Amende de 32 €

➤ Match n°27852107 Bressuire Mahorais (2) – St Cerbouillé (3) en seniors D5 Niveau 1 Poule B  
**St Cerbouillé 1er forfait.**

➤ Match n°27867492 Ste Eanne (1) – A. Sauzéen (2) en seniors D5 Niveau 2 Poule E  
**A. Sauzéen 2ème forfait (rencontre du 21 avril).**

➤ Match n° 27710487 Gatifoot (1) – Thouars foot 79 (1) en D1 Futsal  
**Thouars Foot 79 1er forfait (amende non appliquée sur décision de la commission Futsal).**



## COMMISSIONS

# SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

### FORFAIT GENERAL

#### Amende de 42€

De l'équipe **Jardres (1)** en coupe du Poitou féminine.

Les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront alors exempts au calendrier. Tous les résultats de cette équipe ont été annulés.

### RESULTAT NON SAISI OU FMI NON UTILISEE

Amende de 25€ au club désigné en gras :

- Match n°27781929 **FC3C (1)** – Ozon (1) en u14-u17 Féminines à 8 Poule C
- Match n° 27739999 **GJ Cœur de Bocage (3)** – GJ Cerizay IB (4) en u13 D4 poule A.
- Match n° 26344061 **US Vasléenne (1)** – Echiré St Gelais (3) en séniors D3 poule C.

### COURRIERS RECUS

- Du club de **Clussais la Pommeraie** concernant une décision de la commission sportive, litiges et contentieux. Pris note.
- Du club de **FC3C** concernant une inversion de score en D5. Nécessaire fait.

### DECLARATIONS TOURNOIS / PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 24 €

- Du club du **Thouars Foot 79** :
  - Vendredi 07 juin 2024, tournoi de sixte.
  - Samedi 15 juin 2024, tournoi u11-u13
  - Dimanche 16 juin 2024, rassemblement u9.

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

### DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

- Du club de **Loudun** en u14-u17F contre Poitiers 3 Cités le samedi 23 Juin 2024 à 15h00 au complexe Tursini.

*Le Secrétaire*  
**Jean-Pierre GODET**

*Le Président*  
**Gilles BAUDOUIN**

# COMMISSIONS

## SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

COUPE DES DEUX-SÈVRES  
1/2 FINALES

**STADE D'AIFFRES**  
DIMANCHE 09 JUIN À 16H00



**FC BOUTONNAIS**



**GATIFOOT**



**STADE DE CHATILLON / THOUE**  
DIMANCHE 09 JUIN À 16H00



**FC3C**



**PAYS MAIXENTAIS**

COUPE SABOUREAU  
1/2 FINALES

**STADE DE FENIOUX**  
DIMANCHE 26 MAI À 16H00



**EXIREUIL**



**AVENIR 79 (2)**



**STADE DE CLESSE**  
DIMANCHE 26 MAI À 16H00



**FC3C (2)**



**L'ABSIE LARG.MOUT.**

COUPE DES RESERVES  
1/2 FINALES

**STADE DE SECONDIGNY**  
DIMANCHE 26 MAI À 15H00



**GATIFOOT (3)**



**MONCOUTANT (4)**



**STADE DE BOUILLE LORETZ**  
DIMANCHE 26 MAI À 15H00



**ST CERBOUILLÉ (3)**



**PARTHENAY VIENNAY (4)**

## INFOS DES CLUBS

### L'AR CHERVEUX RECRUTE !

L'Amicale Rurale de Cherveux est un club familial situé à 15 km au Nord-Est de Niort.

Pour la saison 2023-2024, l'École de foot comportait 130 licenciés, 1 équipe U15 féminine à 11, 2 équipes U13, 3 équipes U11, une vingtaine de U9 et une quinzaine de U7.



Afin de poursuivre le développement de son école de foot, l'Amicale Rurale de Cherveux recherche :

– **Un Responsable Technique jeune** dont la mission sera :

Assurer la coordination générale des catégories U7 à U13 (planning, matériel, installations, engagements).

Mettre en place des projets événementiels (portes ouvertes, stages) ou éducatifs (PEF).

Mener des réunions régulières pour l'ensemble des éducateurs.

Développer constamment des axes d'amélioration et de développement pour le club dans le but de la labellisation.

Accompagner, former et suivre les éducateurs du club.

Être en responsabilité d'une catégorie du club (U11).

– **Des Éducateurs** pour toutes les catégories (U6 à U13 et Féminines) dont la mission sera :

Préparer et animer des séances d'entraînement ou accompagner le responsable de la catégorie.

Organiser et gérer les rencontres du samedi avec le soutien des parents.

Des formations d'éducateurs ou de dirigeant sont possibles, prises en charge par le club.

Pour tout renseignement,  
contacter Jean-Michel DESMIER au 06 78 73 48 01  
ou [jean-michel.desmier@orange.fr](mailto:jean-michel.desmier@orange.fr)



## INFOS DES CLUBS



# RASSEMBLEMENT DE FOOT DES JEUNES



<b>SAMEDI 11 MAI</b> Plateau des U8/U9 de 9h30 à 17h00  <b>Voulmentin</b>	<b>SAMEDI 25 MAI</b> Tournoi des U11/U13 de 9h30 à 17h00  <b>Nueil les Aubiers</b>
---	--

**Restauration sur place : boissons, sandwichs , grillades et frites**

renseignements au 06 07 04 48 79 ou  
[evsabb.nueillaubiers@outlook.com](mailto:evsabb.nueillaubiers@outlook.com)

## INFOS DES CLUBS



# TOURNOI DE L'US LEZAY

**18 ET 19 MAI 2024**  
À PARTIR DE 9H00  
STADE DE LEZAY

### SAMEDI 18 MAI

Tournoi U10/U11 - 24 équipes  
Tournoi U12/U13 - 24 équipes

### DIMANCHE 19 MAI

Tournoi U14/U15 - 16 équipes

BUVETTE ET  
RESTAURATION  
SUR PLACE

**FRAIS D'INSCRIPTION :**  
**35€** UNE ÉQUIPE  
**60€** DEUX ÉQUIPES  
**90€** TROIS ÉQUIPES



US Lezay

us\_lezay

**POUR LES INSCRIPTIONS, CONTACTEZ :**



CORENTIN GAILLARD : 06.58.52.04.64

JEAN CHARLES ARDOUIN : 06.70.34.93.77

## INFOS DES CLUBS

**SAMEDI 18 MAI**

**14€ / doublette**

**STADE DE VRINES**

 **FC VRINES**

**INSCRIPTION SUR PLACE : 13H**

**DÉBUT : 14H**

LE FOOTBALL CLUB DE VRINES ORGANISE SON

# CONCOURS DE PETITS PALETS



1 LOT POUR CHAQUE ÉQUIPE PRÉVOIR PALETS EN FONTE ET PLANCHE EN PLOMB



**1ER BON D'ACHAT DE 150€**  
**2ÈME 2 JAMBONS**  
**3ÈME PANIERS GARNIS**



**INSCRIPTION : VIVIEN BENFATAH 06 68 74 72 37 OU WILLIAM BIZAGUET 06 01 31 04 03**

**RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE**

## INFOS DES CLUBS



The F.O.C Vouilletais  
organise sa 8<sup>ème</sup> édition

# TOURNOI DE PALETS

**SAMEDI 25 Mai 2024**

(Salle du Tennis de Vouillé 79)

Ouverture des portes à partir de 17h  
Début du tournoi 18h-18h30 si possible

**16€ par équipe**

LOTS POUR TOUS

*Un licencié autorisé par équipe*

**Restauration et buvette sur place**



*Carte bancaire acceptée*

**Pré-inscription requise auprès de Jérôme au 06.25.41.30.63**

## INFOS DES CLUBS

*Samedi 01 juin 2024*  
*Au stade de Saint-Aubin-le-Cloud*

*2ème édition*

*A partir de 17h*  
*Entrée gratuite*



*Buvette & Foods trucks*  
*(Burgers, pasta box, crêpes et chichis)*

*Soirée musicale*



*Structures gonflables*  
*jeux en bois*

 Suivez-nous : CASA FOOT

Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique 

## INFOS DES CLUBS



Le Football Club  
Paludéen recherche  
Des personnes  
intéressées à nous  
rejoindre



• **SECRÉTAIRE/TRESORIERE ADJOINT(E)**

**DIRIGEANTS (ES)**

**ARBITRE OFFICIEL**



**ENTRAÎNEUR AVEC DIPLÔME OU SANS**

**JOUEURS**

Renseignements:  
Président : 0617981421  
Secrétaire : 0617522226  
email: fcpaludeen79@gmail.com



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## TOUS RESPONSABLES !



### LES MEDICAMENTS ET LA CONDUITE

#### Erreur !

Au volant, tous les médicaments peuvent affecter plus ou moins votre vigilance.

#### Les conseils de la MACIF

- 1) Lisez attentivement les notices des médicaments pour vérifier leur incidence sur la conduite, même pour ceux qui vous paraissent anodins ou qui ne nécessitent pas d'ordonnance.
- 2) Prenez en compte les pictogrammes inscrits sur les boîtes, qui signalent les effets incompatibles avec la conduite.



Essentiel pour moi

## NOS PARTENAIRES

